



**PROGRAMME DE FORMATION RÉSIDENTIELLE A L'ETRANGER 2019-2020**

Programme national exceptionnel PNE

3<sup>eme</sup> session

Doctorants non salariés

**ÉCHÉANCIER**

**23 Mai 2019** : Lancement du programme boursier (doctorants non salariés)  
Appel à candidatures.

**Du 16 au 17 Juin 2019** : Dépôt des candidatures au niveau des établissements universitaires.

**du 18 au 20 Juin 2019** : Examen des candidatures au niveau des établissements Universitaires (conseils scientifiques).

**Le 23 Juin 2019 (Date limite)** : Transmission des dossiers de candidatures aux Conférences Régionales Universitaires.

**Du 23 au 27 Juin 2019** : Examen des candidatures et contrôle de conformité réglementaire par les service du MESRS au niveau des Conférences Régionales des Universités.

**Le 03 Juillet 2019 (Date limite)** : Transmission au M.E.S.R.S des dossiers de candidatures remplissant les conditions réglementaires d'éligibilité et des bases de données.

**Remarque :**

- Les dates des évaluations scientifiques des dossiers de candidatures par les comites d'experts scientifiques seront précisées ultérieurement.
- Les rendez vous de **visa pour les candidats retenus pour une formation résidentielle en France** seront pris en charge par le M.E.S.R.S aucune intervention ne se fera pour les candidats ayant pris individuellement leur R.D.V.
- Des notes d'informations relatives aux étapes du programme suivront.